

Renvoi de diverses pétitions aux comités qui les concernent, lors de la séance du 14 fructidor an II (31 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi de diverses pétitions aux comités qui les concernent, lors de la séance du 14 fructidor an II (31 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 141;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15204_t1_0141_0000_7

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Il n'est pas un de nous qui n'eût voulu vous servir de bouclier dans cette journée orageuse; nous avons tous versé notre sang pour la défense de la patrie; nous eussions donné jusqu'à la dernière goutte, pour sauver les représentants.

Vive la Montagne.

Suivent les signatures sur plus d'une page; plus de deux cents blessés qui ne savent signer se joignent aux signataires.

y

[*Les canonniers volontaires de la 144^{ème} demi-brigade à la Convention nationale, de Belle-Ile-en-Mer, le 29 thermidor an II*] (40)

Pères de la Patrie,

Nous avons frémi d'horreur et d'indignation au récit affreux de la trame ourdie contre la Liberté et la Convention notre mère.

Mais le génie bienfaisant qui plane sur vos têtes n'a pas permis que de tels forfaits s'accomplissent et il a frappé de sa massue tous les monstres qui avoient usurpé le beau nom de républicain français et trompé la confiance du peuple pour mieux déchirer la patrie.

Recevez citoyens représentants, nos félicitations sur l'énergie que vous avez déployée dans la journée mémorable du neuf où la patrie s'est trouvé en danger.

Restés à votre poste, achevés la tâche honorable que vous avez commencé, achevés le bonheur des français, ou plutôt celui de l'univers, et si par malheur il siégoit encore un traître dans le sénat, que le perfide meurt sous la hache nationale; nous jurons tous de mourir à notre poste, de soutenir la liberté, l'égalité et la Convention, jusqu'à notre dernier soupir; périsse tous les monstres couronnés, et vive à jamais la République et la Convention nationale!

Tels sont les vœux sincères des canonniers volontaires attachés à la 144^{ème} demi-brigade.

Signé des membres du conseil d'administration provisoire pour les canonniers.

QUATRIN, MATHIEU, capitaines, et six autres signatures.

z

[*Les officiers de santé de l'armée des Pyrénées-Orientales à la Convention nationale, le 21 thermidor an II*] (41)

Citoyens représentants d'un peuple libre,

Les officiers de santé de l'armée des Pyrénées-Orientales occupés sans relâche à secourir les défenseurs de la patrie n'ont pas le tems de se mêler de politique. Mais au milieu de leurs occupations les cris de la patrie menacée a

frappé leurs oreilles et un mouvement d'indignation s'est emparé de leurs âmes.

Ils ont frémi d'horreur en apprenant qu'un enfant ingrat s'était mis en rébellion contre vos décrets, avait voulu renouveler les proscriptions de *Marius et Sylla*, assassiner le peuple dans ses représentants, anéantir la Convention nationale, et donner à la France un nouveau tyran.

Vous l'avez foudroyé comme ses complices; ainsi finiront tous les ambitieux, qu'ils tremblent, qu'ils périssent, et que quiconque voudra envahir le pouvoir suprême soit mis à mort par les hommes libres.

Braves habitants de Paris qui résistâtes toujours aux séductions, qui déployâtes les premiers l'étendard de la Liberté, qui n'avez cessé de lutter contre le besoin et l'aristocratie, vous sentirez toujours la nécessité de vous rallier à la Représentation nationale, c'est là que bat le cœur de la nation. Que quiconque voudra porter une main profane sur cette arche sainte soit à l'instant frappé de mort.

Vous êtes aux postes avancés, vous formez l'avant-garde, combattés l'ennemi dès que vous l'apercevrés et tous vos frères des départements applaudiront à votre énergie et à votre courage comme ils l'ont toujours fait.

Et vous représentants, poursuivés le crime, mais vengés l'innocence et distingués l'erreur comme vous l'avez fait; la liberté ne peut se soutenir que par la justice, éclairés le peuple il en deviendra encore plus fort. Que ces patriotes faibles qui à chaque événement se découragent et disent « en qui mettrons nous donc notre confiance », sortent de la terre des hommes libres! En qui mettre sa confiance? malheureux, en qui? dans le peuple, dans la Convention, dans nos armées, nos canons et nos bayonnettes.

Représentants, tout est ici en permanence, députés, généraux et soldats. Bientôt les échos des Pyrénées retentiront de nouveaux cris de victoire. Le tyran espagnol tremble sur son trône ébranlé, l'agonie des rois est prête à sonner comme celle de leurs suppôts.

Pour nous, Représentants, fidèles à nos devoirs, nous ferons aussi triompher les armes de la République en conservant les jours de ses défenseurs, qui trouveront toujours en nous des secours raisonnés et des soins donnés par les mains de la reconnaissance et de la fraternité.

Vive le Peuple, ses représentants, périsse les tyrans et les traîtres.

ROUSSILLON, de la section de Marat, président, CASTELNAU, secrétaire, PAGES, LAVABRIE, HUGUENOT, FILLIASTRE.

3

On fait aussi lecture de diverses pétitions que la Convention renvoie aux divers comités qui les concernent (42).

(40) C 320, pl. 1314, p. 17.

(41) C 320, pl. 1314, p. 16.

(42) P.-V., XLIV, 247.